



Département
de l'Yonne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La ville de Joigny vous informe

Joigny, le vendredi 31 mai 2019

CONFÉRENCE DE PRESSE – LOISIRS ÉDUCATIFS

Suite au retour à la semaine de 4 jours à partir de la rentrée scolaire 2019-2020 et la suppression des NAP (Nouvelles Activités Périscolaires), la ville de Joigny a redynamisé une démarche de projet éducatif local impliquant tous les acteurs de l'éducation (parents, enseignants, animateurs...). Dans ce cadre et en s'appuyant sur les acquis des NAP, il a été décidé de mettre en place **une nouvelle offre de loisirs éducatifs le mercredi matin** à partir de la rentrée scolaire 2019-2020 afin de permettre à tous les enfants jovinien (ou habitant les villages alentour mais scolarisés dans les écoles publiques de Joigny) de s'initier à de nouvelles pratiques (sport, arts visuels, théâtre, robotique, cirque...) et réaliser ensemble des projets (construire une fusée, monter un spectacle, créer une émission de radio, réaliser une fresque...).

L'objectif des loisirs éducatifs du mercredi matin est l'ouverture sur le monde, sur l'environnement, sur les autres, en permettant aux enfants de découvrir de nouvelles pratiques, d'expérimenter de nouvelles choses, de s'essayer à de nouvelles techniques, d'imaginer, inventer, créer...

Nous souhaitons impulser une véritable « pédagogie de la réussite » en suscitant l'intérêt et la motivation de chaque enfant, en décelant son potentiel et en lui permettant de l'enrichir et le valoriser dans un cadre bienveillant.

Par la démarche de projet, les enfants pourront agir, créer, réaliser ensemble ; ils feront l'expérience de la construction collective et de la coopération, dans un esprit de jeu et de plaisir à faire ensemble.

Cette ambition nécessite des méthodes et des démarches ludiques, participatives et respectueuses de la progression et du rythme de chaque enfant, dans lesquelles chacun pourra être acteur, trouver sa place et où tous pourront réussir collectivement.

Nous souhaitons également construire avec les enfants des projets réellement novateurs, tout en plaçant le bien-être, le jeu et le plaisir au cœur de notre pédagogie.

Ces projets seront encadrés par des intervenants extérieurs qualifiés (artistes, professeur de danse, comédiens...), des éducateurs sportifs de l'USJ (Union Sportive de Joigny) et des animateurs professionnels du centre de loisirs « les Aventuriers ».

Ils se dérouleront sur plusieurs séances (par période de vacances à vacances) ; chaque séance aura lieu le mercredi matin de 9h00 à 12h00 au sein des écoles ou des équipements sportifs et culturels de la ville.

Quatre lieux d'accueil seront ouverts :

- La Madeleine (au sein des écoles de La Madeleine pour les maternelles et Saint-Exupéry pour les élémentaires) ;
- Le centre ancien (au sein de l'école Saint-André pour les maternelles) ;
- Le Clos Muscadet (au sein de l'école du Clos Muscadet pour les élémentaires) ;
- Rive gauche (au sein de l'école Albert Garnier).

Contact : Audrey KORUM

Tél. 03 86 92 48 09 - Fax : 03 86 92 48 01 – audrey.korum@ville-joigny.fr

Mairie de Joigny - 3 quai du 1^{er} Dragons - BP 210 - 89306 Joigny Cedex

www.ville-joigny.fr

Les enfants s'inscriront pour toute la période sur le projet qu'ils auront choisi, que ce soit dans leur quartier ou ailleurs. Les inscriptions seront ouvertes à partir du mardi 11 juin, elles s'effectuent auprès du référent périscolaire de l'école de l'enfant ou directement à la mairie de Joigny.

Tarifs : Forfait par période (de vacances à vacances) en fonction du quotient familial

Tranche 1 0 à 299€	Tranche 2 300 à 399€	Tranche 3 400 à 499€	Tranche 4 500 à 670€	Tranche 5 671 à 699€	Tranche 6 700 à 799€	Tranche 7 800 à 999€	Tranche 8 1000€ et +
3€/période	4€/période	5€ par période	6€ par période	7€ par période	8€ par période	9€ par période	10€ par période

Afin de vous présenter plus en détail cette nouvelle offre de loisirs éducatifs, une conférence de presse est organisée **le lundi 3 juin à 12h00 à la mairie de Joigny** (salle des adjoints / se rendre par le hall d'honneur de l'hôtel de ville).